

Paris, le 29 novembre 2021 N°1735

COMMUNIQUE DE PRESSE

Charte pour une représentation mixte des jouets : les acteurs du secteur s'engagent aux côtés du Gouvernement pour la 3^e année consécutive

Elisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, et Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, ont signé l'édition 2021 de la charte d'engagements volontaires pour une représentation mixte des jouets avec les acteurs du secteur.

Pour la troisième année consécutive, la signature de cette charte corrobore la volonté du président de la République de faire de l'égalité femmes-hommes la grande cause du quinquennat. L'objectif de cette initiative est de lutter contre les stéréotypes de genre, dès le plus jeune âge, notamment par le biais des jouets.

L'accent sur les filières STEM et les déguisements

Cette année, deux axes seront privilégiés, outre les engagements déjà pris et renouvelés par les signataires :

Prêter une attention particulière à la production de jouets scientifiques ou de représentations de métiers scientifiques, afin qu'ils ne soient pas assignés à un genre. Pour cela, donner aux disciplines que sont les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) une plus forte dimension d'utilité de manière à intéresser non seulement les garçons mais aussi les filles qui les percevraient comme un levier d'action face aux défis que nous rencontrons, dont le défi climatiqueVeiller à ce qu'il n'y ait pas, au sein des déguisements pour enfants, de différentiel genré dans la représentation des fonctions qui impliquerait de moindres ambitions pour les filles que pour les garçons.

Par cette charte, les signataires s'engagent sur la durée afin de bâtir les bases d'un nouveau modèle de société. Pour cela, les symboles présentés aux enfants dès le plus jeune âge doivent leur permettre de se projeter librement dans le métier qu'ils souhaitent exercer sans qu'une voie spécifique ne soit prédestinée aux garçons ou aux filles.

Résultats

La charte pour une représentation mixte des jouets a été signée pour la première fois en 2019. Depuis deux ans, plus de 20 acteurs du secteur du jouet, comme la Fédération Française des Industries Jouet - Puériculture (FJP) et l'Union des Marques, s'engagent à mettre en place des actions pour promouvoir la mixité dans cette filière et briser les stéréotypes de genre.

Comme elles s'y étaient engagées, les parties-prenantes ont notamment travaillé à :

- La réalisation d'un guide pratique à destination des professionnels du secteur, qui traite de la conception des produits, des catalogues, mais aussi du rayonnage et de l'organisation des sites marchands.
- L'élaboration d'un module de formation à destination des vendeurs, afin de conseiller les acheteurs en fonction de l'âge de l'enfant ou de ses centres d'intérêt, plutôt qu'en fonction de son genre.
- La promotion de campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux.
- La réalisation d'un bilan afin d'évaluer les actions mises en place depuis 2019.

Les acteurs publics s'engagent à sensibiliser leurs acheteurs de jouets et jeux sur l'intérêt de privilégier l'achat de produits non genrés, à œuvrer en ce sens auprès des acteurs de la petite enfance, de l'Education nationale et des activités périscolaires, et à promouvoir une action portant sur les jouets scientifiques adaptés aux âges des enfants et à leurs compétences pour les fêtes de fin d'année.

Un point d'étape sur le déploiement de la charte sera organisé courant 2022.

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a déclaré : « Les inégalités entre les femmes et les hommes prennent racine dès l'enfance. Elles sont nourries par les stéréotypes qui commencent à déterminer très tôt les options des petites filles. Je me réjouis dès lors de la signature de cette 3ème édition de la charte pour une représentation mixte des jouets, illustration de l'engagement du Gouvernement et des acteurs privés clés du secteur pour une société plus égalitaire et plus inclusive. »

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « Cette troisième édition de la charte témoigne de la persistance et de la solidité de l'engagement de toute la filière du jouet pour faire reculer les stéréotypes de genre dès la petite enfance. L'attention portée cette année aux jouets scientifiques doit nous permettre de rendre les métiers scientifiques et techniques plus attractifs et plus désirables pour les filles comme pour les garçons. »

Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des familles, a déclaré : « La recherche d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes doit démarrer dès le plus jeune âge. Les stéréotypes de genre ont un réel impact sur le développement de l'enfant et sur son comportement à l'âge adulte et nous avons tous – parents, professionnels, institutionnels – des moyens d'agir sur ce que nous leur transmettons. »

Contacts presse

Cabinet d'Elisabeth Moreno :

presse-efh@pm.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher presse@industrie.gouv.fr

Cabinet d'Adrien Taquet

sec.presse.enfance@sante.gouv.fr